

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE MÉDIATION ET DE SÉCURITÉ (CMS) DE LA CEDEAO AU NIVEAU DES CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT SUR LA SITUATION EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE-BISSAU.

EN VIDÉOCONFÉRENCE, LE 27 NOVEMBRE 2025

COMMUNIQUÉ

1. Sous la présidence de S. E. M. Julius Maada BIO, Président de la République de Sierra Leone et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO, le Conseil de Médiation et de Sécurité (CMS) s'est réuni en session extraordinaire, par vidéoconférence, le jeudi 27 novembre 2025, afin d'examiner la situation en République de Guinée-Bissau.

2. Ont pris part à la réunion :

- S. E. M. José Maria Pereira NEVES, Président de la République de Cabo Verde;
- S. E. M. John MAHAMA, Président de la République du Ghana;
- S. E. M. Joseph N. BOAKAI, Président de la République du Libéria;
- S. E. M. Bola Ahmed TINUBU, Président de la République Fédérale du Nigéria;
- S. E. M. Bassirou Diomaye FAYE, Président de la République du Sénégal;
- S. E. M. Julius Maada BIO, Président de la République de Sierra Leone;
- S. E. M. Tiemoko Meyliet KONE, Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire;
- S. E. M. Olushegun Adjadi BAKARI, Ministre des Affaires Étrangères de la République du Bénin ;
- S. E. M. Sering Modou NJIE, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale et des Gambiens de l'Etranger de la République de Gambie;
- S. E. M. Yackoley Kokou JOHNSON, Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangeres, chargé de la Coopération et des Togolais de l'Exterieur.



3. Y ont également pris part :

- S. E. M. Omar Alieu TOURAY, Président de la Commission de la CEDEAO;
- S. E. M. Mahmoud Ali YOUSSOUF, Président de la Commission de l'Union Africaine ;
- S. E. M. Leonardo Santos SIMÃO, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies et Chef du Bureau de UNOWAS;
- S. E. Dr Carlos Pinto PEREIRA, Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale et des Communautés de la République de Guinée-Bissau;
- S. E. M. Baba KAMARA, Envoyé spécial pour le Terrorisme et Chef de la Mission d'observation électorale de la CEDEAO en Guinée-Bissau.
- **4.** Le CMS a examiné le rapport du Président de la Commission sur la situation en Guinée-Bissau.
- **5.** Le CMS exprime sa profonde préoccupation face à la crise politique en cours, survenue à un moment où le peuple bissau-guinéen a fait preuve de résilience et d'engagement envers la démocratie en participant activement aux élections présidentielles et législatives du 23 novembre 2025.
- **6.** Le CMS condamne avec la plus grande fermeté le coup d'État perpétré le 26 novembre 2025 et appelle à la restauration immédiate et sans condition de l'ordre constitutionnel. Il rejette toute tentative visant à interrompre illégalement le processus démocratique et à remettre en cause la volonté souveraine du peuple bissau-guinéen.
- **7.** Le CMS exige que les auteurs du coup d'État respectent la volonté du peuple et permettent à la Commission Électorale Nationale de publier les résultats des élections du 23 novembre 2025.
- **8.** Le CMS demande la libération immédiate et sans condition de toutes les personnalités détenues, en particulier du Président Umaro Sissoco EMBALÓ, des responsables électoraux ainsi que des autres figures politiques.



- **9.** Le CMS tient les auteurs du coup d'État, individuellement et collectivement, responsables de la protection de la vie et des biens de tous les citoyens et résidents en Guinée-Bissau, ainsi que de la sécurité et de l'intégrité physique des détenus.
- **10.** Le CMS appelle les auteurs du coup d'État à garantir la sécurité et à faciliter l'évacuation ainsi que le passage sécurisé des observateurs électoraux de la CEDEAO et des autres missions internationales.
- **11.** Le CMS décide, conformément aux dispositions du Protocole de la CEDEAO sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance de 2001 (A/SP1/12/01), de suspendre la Guinée-Bissau de toutes les instances décisionnelles de la CEDEAO jusqu'au rétablissement complet et effectif de l'ordre constitutionnel.
- **12.** Le CMS mandate le Président en exercice de la Conférence pour conduire une mission de médiation de haut niveau en Guinée-Bissau, composée de S. E. M. Faure GNASSINGBÉ, Président du Conseil Togolais, S. E. M. José Maria Pereira NEVES, Président de Cabo Verde, et S. E. M. Bassirou Diomaye FAYE, Président du Sénégal, accompagnés du Président de la Commission.
- **13.** Le CMS exhorte les forces armées de Guinée-Bissau à regagner leurs casernes et à s'en tenir strictement à leur rôle constitutionnel.
- **14.** Le CMS ordonne à la Mission de Soutien à la Stabilisation de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ESSMGB) de poursuivre sa mission de protection des institutions nationales.
- **15.** Le CMS, profondément préoccupé par la situation, se réserve le droit d'utiliser toutes les options prévues par le Protocole additionnel de 2001 sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance ainsi que par le Protocole additionnel de 2012 sur les sanctions, y compris des mesures ciblées contre toute entité reconnue coupable de perturber le processus électoral et démocratique en Guinée-Bissau.